

Demande d'autorisation pour les mineurs (jusqu'à 18 ans révolus)

- La présence du représentant légal ou de l'accompagnant désigné sur le présent document est obligatoire pour toutes les visites.
- Le représentant légal ou l'accompagnant désigné doit être titulaire d'une autorisation de visite.
- Un document attestant la filiation doit être joint en annexe (p. ex. certificat de famille).

Nom des enfants :

1. Nom et prénom : Date de naissance : Nationalité :	1. Nom et prénom : Date de naissance : Nationalité :
1. Nom et prénom : Date de naissance : Nationalité :	1. Nom et prénom : Date de naissance : Nationalité :

Nom de la mère :

Prénom de la mère :

Nom du père :

Prénom du père :

Accompagnement par une tierce personne :

En tant que représentant légal qui n'assiste pas à la visite, je soussigné.e

Nom :

Prénom :

désigne la personne suivante :

Nom :

Prénom :

pour accompagner mon (mes) enfant(s) au sein des établissements de détention pour visiter la personne détenue :

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :